

National 10	Écologie 11	En mouvement 14
Loi sur l'égalité: une insulte de plus	Écoféminisme ou barbarie	8 mars, journées de lutte pour le droit des femmes

Édito

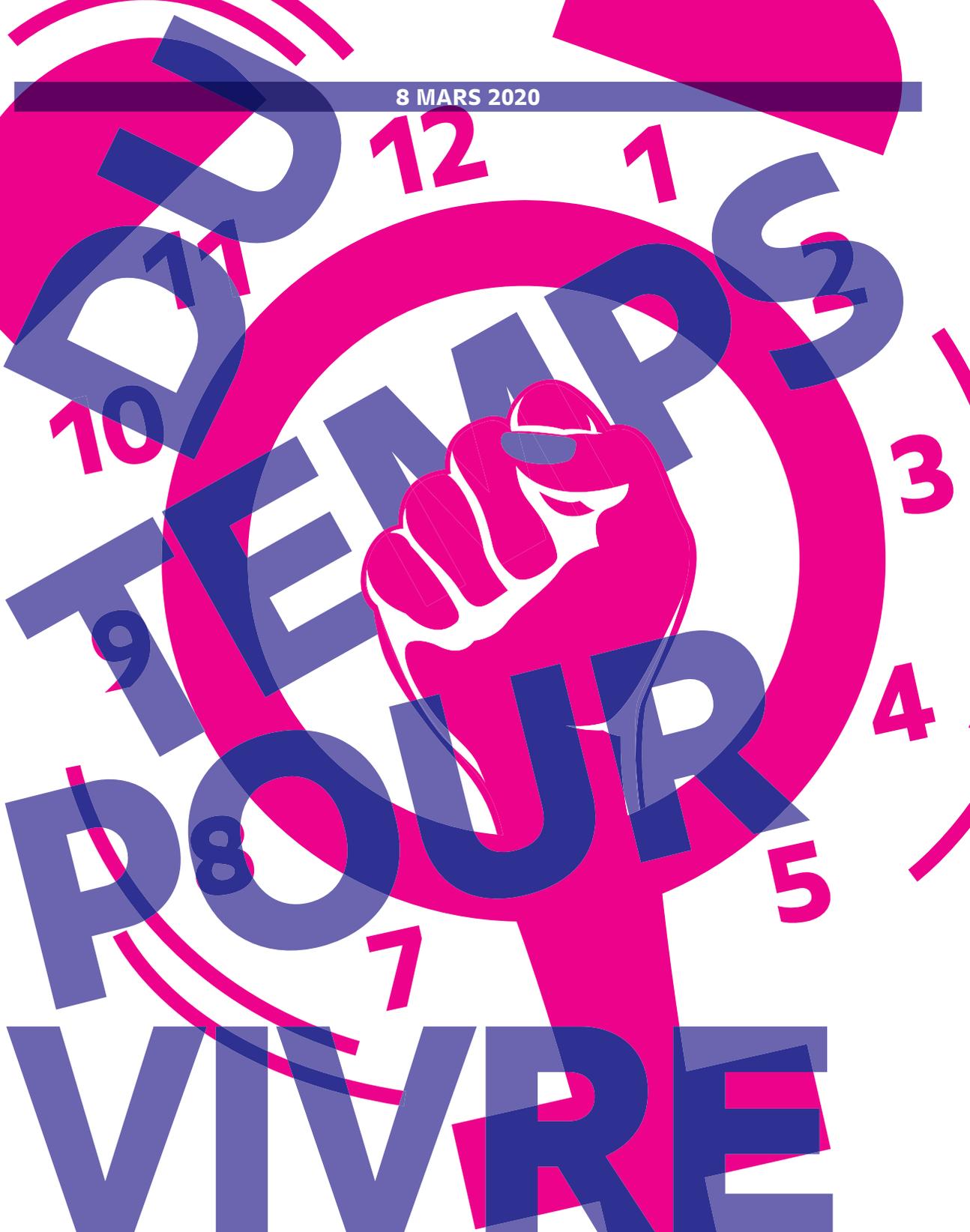
En grève quoi qu'il en soit

« Grève féministe internationale, du temps pour vivre »: c'est le mot d'ordre lancé par les collectifs féministes à travers la Suisse en vue du 8 mars 2020. Ce dernier tombe un dimanche, l'occasion de thématiser l'arrêt du travail reproductif, souvent invisibilisé et pourtant essentiel au fonctionnement de nos sociétés.

Le dimanche n'est pas synonyme de repos pour tous, encore moins pour toutes. De nombreuses femmes travaillent le dimanche, dans le secteur de la vente, de l'hôtellerie ou des soins. À cela s'ajoute le travail du care, effectué gratuitement et sans aucune reconnaissance.

Le 28 février, à une semaine de la mobilisation, le Conseil fédéral a pris des mesures sanitaires exceptionnelles pour freiner la propagation du coronavirus, interdisant les manifestations de plus de 1000 personnes jusqu'au 15 mars. La nouvelle s'est répandue dans les médias, qui ont aussitôt annoncé l'annulation de la grève féministe - sans même consulter ses organisatrices. →

8 MARS 2020



Ces mesures sont déployées au niveau fédéral pour faire face à une « situation particulière », au sens de la loi sur les épidémies. Une preuve de la faiblesse des systèmes de santé et de prévention suisses, puisque l'expression désigne une situation où « les organes d'exécution ordinaires ne sont pas en mesure de prévenir et de combattre l'apparition et la propagation ».

L'urgence déclarée de la situation doit nous pousser à questionner la durabilité du système en place, qui semble peu efficace face à un risque épidémique d'ampleur. En tant que féministes, il nous faut critiquer et repenser ce système de santé qui repose sur le travail féminin gratuit. En isolant les personnes à leur domicile afin de réduire le risque de contamination, c'est aux femmes qu'incombe le devoir de prendre soin de leurs proches! L'exigence de services publics forts est donc plus que jamais d'actualité. C'est le seul moyen de collectiviser le travail invisible fourni par les femmes.

Cette situation exceptionnelle, qui entraîne notamment l'annulation du Salon de l'auto, démontre aussi qu'il est possible de déployer rapidement un programme d'urgence qui réorganise le quotidien de la population. Nous pouvons nous questionner sur l'absence d'un tel sentiment d'urgence lorsqu'il s'agit des violences sexistes ou de la pauvreté féminine, qui touchent une part importante de la population suisse. Ou des mesures à prendre pour amorcer la transition écologique.

La grève dans de telles circonstances se justifie parfaitement: elle permet de rappeler les contradictions d'un système capitaliste à bout de souffle et rend visible les revendications portées par les femmes depuis des décennies. En grève le 8 mars, décentralisée, démultipliée mais toujours radicale!

Tamara Knezevic

AGENDA

Fribourg

MA 10 MARS 20 H 30
VOS DROITS FACE À LA POLICE
La Coutellerie, Fribourg

JE 19 MARS 18 H
PRÉPARATION GRÈVE DU CLIMAT
Unî Miséricorde, Fribourg

Genève

JE 26 MARS 19 H 30
COLONIALISME ET RACISME
STRUCTUREL EN ISRAËL /
PALESTINE
Conférence de Yara Hawari
Maison des Associations, Genève

Neuchâtel

JE 12 MARS 18 H 30
POUR UNE IMMIGRATION MODÉRÉE
Débat avec M. Bühler, D. Cottier, E.
Raffner, C. Laubscher, N. Baur
Club 44, La Chaux-de-Fonds

Vaud

MA 24 MARS 17 H 30
RASSEMBLEMENT CONTRE LES
PILLEURS ET POLLUEURS
À l'occasion du Sommet mondial des
matières premières
Place du Port, Ouchy, Genève

SA 28 MARS 10 H 30
FORUM SUR L'AGROBUSINESS
MONDIAL ET LE FINANCEMENT DE
LA DESTRUCTION DU CLIMAT
À l'occasion du Sommet mondial des
matières premières
Pôle Sud, Lausanne

National

8 9 10 MAI
UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DE
SOLIDARITÉS: POUR LA JUSTICE
CLIMATIQUE, L'ÉCOSOCIALISME
COMME HORIZON D'ÉMANCIPATION
Week-end annuel de réflexion, de
débat, d'échanges et de fête dans un
cadre convivial.
Programme et inscription → solidarites.ch
Broc

National

Dimanche 8 mars

GRÈVE FÉMINISTE!

FRIBOURG

Actions individuelles et numériques:

Chacune est invitée à prendre des photos d'elle et/ou d'autres femmes avec une pancarte ou simplement avec un élément violet à votre domicile. Puis de nous les envoyer:
fb @grevefeministecoordinationfribourg
ig @grevefeministefribourg
e grevefemmesfribourg@gmail.com
Suspendez à vos fenêtres des balais ou drapeaux pour montrer que nous sommes là quand même!

GENÈVE

9h UOG Tables rondes, discussions & brunch
12h Rotonde aux HUG Discussions, chorale Nanair, chants féministes
15h 24 Flashmob Las Tesis + Tambours!

LAUSANNE

12h Place de la Riponne Stands, atelier pancartes...
14h Palud / St-François / St-Laurent / Riponne Rassemblements décentralisés, lecture de l'Appel national
15h 24 Gare Flashmob *El violador en tu camino*
14h Riponne Messages internationaux, chants

NEUCHÂTEL

13h Cour du Collège de la Promenade Au feu le patriarcat! notons sur un papier ce que nous jetterons
14h 30 En direct avec des femmes en lutte dans le monde, 5^e action planétaire de la MMF
15h 24 Flashmob
16h Les grands-mères à l'honneur
18h Cinéma Apollo Avant-première du film *Woman* d'A. Mikowa et Y. Arthus-Bertrand

Impressum
Éditeur
Journal solidaires
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
23 n° par an
Comité éditorial
Laura Cazador
Pierre Conscience
Joseph Daher
Marqux Long
Aude Martenot

Maquette et mise en page
Niels Wehrspann
Converture
Niels Wehrspann
et Collin Heinger
Webmaster
Sébastien L'Haire

Abonnements
Annuel
Étudiant-e-s, chômeur-s.euse-s, AVS/A...
fr. 80
Soutien
3 mois à Tessal
Pour payer:
Demandes d'abonnement et changements d'adresse:
dbos@solidarites.ch

Contacts régionaux du mouvement
Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch

Fribourg/Fribourg
Case postale 1464
1701 Fribourg
E fribourg@solidarites.ch
T +41 79 326 31 34

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 77 502 79 53
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 302 38 34
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud

65 ANS, C'EST TOUJOURS NON!

Malgré le refus de PV2020 en 2017, qui faisait suite à une série d'échecs de réformes de l'AVS depuis sa dernière entrée en vigueur en 1997, le conseiller fédéral socialiste Alain Berset annonçait le 3 juillet dernier un nouveau projet de réforme des retraites, AVS 21.



Manifestation pour l'égalité salariale, Berne, septembre 2018

Moins d'un mois après l'historique grève féministe de juin 2019, l'élévation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans était à nouveau remise sur le tapis. Dans le but proclamé d'«assainir» l'AVS, de garantir les rentes et de maintenir le niveau actuel, le gouvernement vise une économie de 10 milliards de francs via cette élévation, complétée par une augmentation de la TVA pour arriver à un objectif de 26 milliards d'ici à 2030.

Si l'âge de référence est fixé à 65 ans, le projet vise une flexibilisation générale de l'âge de la retraite entre 62 et 70 ans, avec des pénalités et des incitations financières prévues. Des mesures qui pousseront la majorité des salariés, en premier lieu les salariées, à percevoir la rente le plus tard possible. Ces dimensions antisociales seront en outre renforcées par l'augmentation de 1,5% de la TVA également prévue par le projet.

En parallèle, un projet de réforme du 2^e pilier a été mandaté

par le Conseil fédéral aux partenaires sociaux, pour tenter de pallier aux défauts d'un système en faillite, qui n'arrive plus à garantir le niveau des prestations. Les mesures proposées incluent une baisse du taux de conversion de 6,8% à 6% qui diminuera de fait les rentes. Elles prévoient également une augmentation de la capitalisation qui passera par l'abaissement du montant de coordination. En d'autres termes, les bas salaires cotiseront plus qu'aujourd'hui - et perdront du pouvoir d'achat - pour obtenir des rentes à leur retraite qui seront toujours insuffisantes. Ce n'est pas une solution.

En marge de ces projets de réforme du système de retraites, l'Union Syndicale Suisse (USS) a décidé, lors de son congrès de novembre dernier, de lancer une initiative pour une 13^e rente AVS. Cette initiative demande le versement d'une rente vieillesse supplémentaire, équivalente au montant de la rente AVS perçue chaque mois. Ceci représenterait une aug-

mentation de 300 francs par mois en moyenne. Le financement de cette augmentation serait assuré par les bénéfices de la Banque Nationale Suisse. Bémol: seules les rentes vieillesse sont concernées, les rentes survivants n'étant pas incluses dans le projet. La récolte de signatures commencera dans le courant du mois de mars.

Double attaque

Les échéances de ces différents projets vont s'échelonner au fil de l'année 2020, avec des débats au Parlement au sujet de l'AVS et de la réforme du 2^e pilier prévus dans les mois à venir. Cette double attaque contre les retraites, face à laquelle la proposition de l'USS ne semble pas pouvoir offrir de véritable compensation, aura bien sûr un impact particulièrement fort sur les femmes. Un alignement du départ à la retraite entre les hommes et les femmes ne saurait se justifier alors que, notamment, la quasi-totalité des hommes reçoivent des prestations du

SEULE SOLUTION, LA FUSION

La seule réponse viable face à la faillite programmée du 2^e pilier, c'est de l'intégrer à l'AVS en attribuant les cotisations de la LPP à l'AVS et en intégrant la fortune accumulée du 2^e pilier au fonds de réserve AVS. Combinée à l'instauration d'une retraite à 60 ans pour toutes et tous, cette «super AVS» permettrait de garantir une rente équivalente à 80% du dernier salaire avec un plancher à 4000 francs et un plafond à 8500 francs.

solidarités a élaboré un projet en ce sens, qui garantirait des retraites supérieures et infiniment plus sûres et solidaires qu'aujourd'hui, tout en conservant les avantages acquis pour les pensionné-e-s actuel-le-s, ou pour celles et ceux qui souhaiteraient le retrait d'une partie du capital accumulé dans le 2^e pilier.

deuxième pilier tandis que 30% des femmes doivent se contenter de la rente AVS. De plus, cette dernière est elle-même en moyenne 10% plus basse (chiffres 2016) pour les femmes.

Le manque à gagner s'élève à des centaines de millions de francs chaque année: 700 millions pour les femmes ayant pris leur retraite en 2016. L'évaluation se monte à presque 20 milliards si l'on considère l'ensemble des femmes en âge de toucher une rente. Cette situation constitue l'aboutissement des inégalités touchant les femmes dans le monde professionnel et privé: majorité du temps de travail non-payé (60% sur les 53 heures en moyenne par semaine, contre 63% de travail rémunéré pour les hommes), salaires encore largement plus bas, position majoritaire dans les postes les moins bien rémunérés, carrières professionnelles moins linéaires, etc.

Par ailleurs, si l'augmentation prévue vise pour l'instant les femmes, il est d'ores et déjà clair que l'objectif à moyen terme est la retraite pour toutes et tous à 67 ans. Nous formulons donc à nouveau un NON haut et fort contre AVS21 et toutes les réformes du même type qui continuent inlassablement de nous être proposées.

Marie Jolliet

MARIAGE LIGHT ET AMER

Si les résultats impressionnants de la votation du 9 février dernier sont réjouissants, on ne peut malheureusement pas se reposer sur nos lauriers. Les diverses tentatives de récupération politique des enjeux LGBTIQ par les partis politiques au Parlement poussent à nouveau les activistes de terrain dans leurs retranchements.

Pour rappel, ce sont les Vert'libéraux qui, en 2013, ont déposé la motion sur le mariage pour tou-te-s, contre l'avis des associations LGBTIQ qui auraient préféré tenter de modifier le partenariat enregistré pour le rapprocher du mariage. Force est de constater que les améliorations telles que la naturalisation facilitée ont été abandonnées et que le projet de mariage finalement proposé est une honte totale. Le mariage dit «light» proposé par le Parlement n'inclut, par exemple, pas la procréation médicalement assistée pour les couples de femmes, les reléguant au second plan une énième fois.

Le Conseil fédéral ayant annoncé ne pas vouloir agir contre les récoltes frauduleuses de signatures, comme cela est arrivé récemment avec le congé paternité, il est à peu près certain que nous allons devoir voter dessus. C'est donc asséché-e-s par la précédente campagne et à la merci des financements bourgeois du PLR et d'organisations libérales, qui abandonneront très certainement le bateau quand il faudra défendre les intérêts des femmes et personnes trans, que nous sommes forcé-e-s de continuer l'année 2020. **SZ**



Manifestation du Syndicat du travail sexuel (Strass) et d'Act Up, Paris, 2012

Vaud Féminin - Masculin

« PAS DE FÉMINISME SANS LES PUTES »

Le 24 février dernier, le Collectif vaudois de la grève féministe a donné ce titre à une table ronde portant sur l'inclusion du travail du sexe dans les préoccupations du mouvement féministe et notamment au sein de la grève féministe.

La question du travail du sexe a gagné en importance au sein des débats féministes ces dernières années. Elle fait partie de ces questions qui «fâchent». Son potentiel clivant a conduit les collectifs de construction de la grève du 14 juin 2019 à ne pas s'en saisir frontalement, mais l'enjeu persiste. Pour s'y atteler, trois femmes ont été invitées à en discuter: Yumie, travailleuse du sexe, Zoé Blanc-Scuderi, sexologue et Charlene Calderaro, doctorante en études genre.

Selon elles, une des étapes vers l'inclusion de cette question dans les rangs féministes serait de reconnaître que la société, en tant que productrice des normes sociales, stigmatise aussi bien le métier de putain que celles et ceux qui l'exercent. La stigmatisation apparaît comme une des problématiques centrales liées à cette profession. Elle crée un cercle

vicieux qui pousse les concerné-e-s à l'isolement permanent et qui fait d'elles-eux une catégorie sociale particulièrement vulnérable. Lorsqu'ils-elles sont réduit-e-s à ce stigmaté, l'accès aux soins comme l'usage quotidien de l'administration s'avèrent compliqués, voire impossibles. Dans ce contexte, comment accéder à la dignité lorsque la question «vous faites quoi dans la vie?», sert à mesurer la valeur sociale d'un individu?

Horizon de lutte

Un premier horizon de lutte consiste alors à revendiquer la désigmatisation du travail du sexe, afin de permettre aux concerné-e-s de faire partie intégrante de la société. Les concerné-e-s sont majoritairement des femmes dont les conditions de vie et de travail sont très précaires. Elles se retrouvent vulnérables face à des politiques urbaines répressives,

visant à lisser les villes de tout ce qui s'éloignerait de la norme ou dont on ne veut pas reconnaître l'existence – mendicité, prostitution, «deal de rue». Il est donc essentiel que le mouvement féministe, s'il se veut réellement solidaire des différentes causes des femmes et des minorités, prenne au sérieux cet enjeu et accompagne les concerné-e-s dans la défense collective de leurs droits et dans l'exigence d'une vie digne pour tou-te-s.

Cette première discussion engagée par un collectif de la grève féministe aura mis en évidence le besoin d'être entendu-e et soutenu-e. Espérons qu'elle puisse ouvrir la voie à des propositions concrètes. En effet, politiser nos solidarités est la seule manière de se construire comme un mouvement féministe réellement inclusif et émancipateur.

Tamara Knezevic

ÇA FAIT TÂCHE

Le 13 février, la Municipalité avertit le collectif vaudois de la grève féministe: si les autocollants de ce dernier se retrouvaient dans l'espace public les jours prochains (soit à l'approche des mobilisations du 8 mars), des sanctions financières seraient à prévoir. L'empressement de la ville à réguler l'usage de ce matériel n'est pas nouveau: elle avait déjà réprimandé leur usage au moment de la manifestation de novembre 2019 contre les violences faites aux femmes, en marge de laquelle des militantes s'étaient faites brutaliser par la police.

Unis, les collectifs de la grève décident alors de lui répondre par communiqué de presse, pour souligner l'urgence de visibiliser les luttes menées par et pour les femmes. «*Alors qu'en 2018, la violence domestique a augmenté de 15% dans le canton de Vaud, nous vous posons la question: la police n'a-t-elle rien de mieux à faire que la chasse à l'autocollant?*»

Les militantes rappellent aussi l'enjeu démocratique qui entoure la question de l'affichage libre et gratuit. Il est bien souvent la seule solution pour être lu-e-s, dans un espace public «*confisqué par l'argent*» des entreprises qui ont les moyens de s'afficher. D'autant plus que les produits qui s'y vantent sont bien loin de se rapprocher des idéaux écologiques au nom desquels les autorités lausannoises font la guerre aux autocollants. Nos camarades féministes prennent cet avertissement pour ce qu'il est: une tentative d'intimidation et de polissage du mouvement, dans les frontières du propre en ordre. **ML**

SOUTIEN AU PERSONNEL DE LA VILLE

Mercredi 26 février, près de 600 employé-e-s de la Ville se sont rassemblé-e-s devant le palais Eynard pour condamner le nouveau règlement du personnel proposé par le Conseil administratif.

Solidarités dénonce la lenteur (plus de 9 ans) avec laquelle la Ville progresse sur la question de la retraite des fonctionnaires, qui remplissent des fonctions particulièrement pénibles, et sa volonté de s'attaquer aux indemnités horaires (travail du soir, de

nuit, du week-end, des jours fériés et pour le service de piquet) en les basculant sans compensation sur la retraite anticipée pour les fonctions pénibles. Nous soutenons la demande, faite par les syndicats et la Commission du personnel de la Ville de Genève, d'ouverture de

négociations avec le Conseil administratif pour qu'une éventuelle révision du système de rémunération n'entraîne pas d'affaiblissement des acquis sociaux, de dégradation des conditions de travail ou de baisse des revenus des fonctionnaires de la Ville.

Nous avons toujours défendu une retraite à 62 ans pour toutes les fonctionnaires et plus particulièrement ceux-celles qui exercent des fonctions pénibles. Nous appuyons la demande d'ouverture de négociations entre le personnel et le Conseil administratif sur cette question. Nous nous opposons à toute externalisation et nous soutenons fermement la possible réduction de la durée du travail de 10% avec une retenue de salaire de 5%, 5 années avant la retraite figurant dans le statut. **BS & PB**

Eric Rosset



Rassemblement des employé-e-s de l'État, 26 février 2020, Genève

LA DROITE ACCÉLÈRE LES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Après la suppression de l'ensemble des nouveaux postes par la droite lors des débats sur le budget 2020, la commission des finances était appelée à se prononcer sur le financement de postes supplémentaires le 26 février. Le bloc UDC-PLR-PDC-MCG a refusé l'essentiel des propositions du gouvernement. Sur les 271.7 équivalents temps plein soumis à la commission, seuls 70.4 ont été acceptés. L'éducation et le social sont particulièrement touchés par ces refus de postes

qui auront des conséquences graves pour la population, en particulier les plus précaires et les plus fragiles.

Les postes au DIP pour faire face à la hausse du nombre d'élèves ont ainsi été balayés, de même que les dépenses liées à la création d'un nouveau foyer thérapeutique pour adolescent-e-s souffrant de troubles psychiques sévères. Les Services de prestations complémentaires (SPC) ou de protection de l'adulte (SPad) ont connu un sort similaire. De

plus, le refus du financement de deux postes à l'OCIRT – afin de garantir une inspection du travail conforme à la loi – confirme le désintérêt de la majorité de la commission pour la question de la sous-enchère salariale.

Face à la volonté clairement affichée de la droite d'accélérer les politiques d'austérité, il est urgent de construire un front large pour la défense des services publics et des prestations. C'est l'objectif de notre initiative «*Halte aux privilèges fiscaux des gros actionnaires, taxons-les comme tout le monde!*». Mais ce n'est qu'un début, il faudra aussi s'attaquer aux gros héritages, augmenter l'imposition sur la fortune, etc. Les privilèges fiscaux des plus riches privent en effet l'État de centaines de millions chaque année. **JB**

POUR DES PRÉAUX ÉGALITAIRES

Ensemble à gauche a déposé une motion au Conseil municipal de la Ville de Genève pour le réaménagement des préaux d'école favorisant un partage de l'espace plus équitable entre filles et garçons.

Les temporalités, les usages et les déplacements des femmes et des hommes diffèrent dans la ville : les femmes traversent l'espace public, alors que les hommes l'occupent. Et passée une certaine heure, elles ne s'y sentent plus en sécurité.

Cette différence d'accès à l'espace commence dès le plus jeune âge. Plusieurs recherches la mettent en évidence ; ainsi, la géographe du genre Edith Maruéjols constate la différence d'utilisation de l'espace des filles et des garçons dans les préaux, à partir d'observations des aménagements existants, de leur utilisation et de la représentation symbolique à travers l'analyse de dessins d'enfants. On

peut penser par exemple à la place attribuée au foot dans les préaux, activité où les filles sont souvent peu présentes, voire exclues. Le géographe Yves Raibaud affirme « qu'on considère d'intérêt général que les garçons puissent libérer leur énergie sur un terrain de sport, des espaces dont on ne dit jamais qu'ils sont non mixtes mais qui, de fait, sont des terrains masculins ».

Partager l'espace public

De bonnes pratiques commencent à se mettre en place : des enseignant-e-s d'une école primaire à Genève ont mené une réflexion avec les élèves qui a permis d'aboutir à un partage plus équitable entre les filles et garçons, notamment grâce

à la mise en place d'installations sportives multi-activités.

La motion demande de réaménager les préaux des écoles primaires sur la base d'une étude sur leur utilisation genrée ; de réaliser 6 projets pilotes ; d'associer les enfants – filles et garçons – à la conception des nouveaux aménagements, selon une approche des droits de l'enfant, en mettant en place des structures participatives ; de collaborer avec des spécialistes ; et, après une évaluation de ces projets pilotes, d'étendre les réaménagements à l'ensemble des préaux de la ville. L'égalité se construit !

Brigitte Studer

Pour aller plus loin, vous trouverez des références sur notre site internet.

AVANCÉE VERS LES DROITS POLITIQUES DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

J eudi dernier, 27 février, le Grand Conseil genevois votait – enfin ! – notre projet de loi constitutionnelle visant à mettre le droit genevois en conformité avec la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) en matière de droits politiques. Par une majorité de 58 contre 30 (et 2 abstentions), le parlement a ainsi approuvé un projet de loi qui lève toutes les restrictions en matière de droits politiques cantonaux, pour des personnes qui pouvaient jusqu'ici en être privées par décision d'un juge, du fait de leur « incapacité de discernement ».

PV

POUR LA DROITE, LES DROITS DÉMOCRATIQUES DES ÉTRANGERS-ÈRES PEUVENT ATTENDRE

Daniel Lobo

E n novembre la commission des droits politiques du parlement approuvait une loi constitutionnelle EàG, cosignée par 42 élu-e-s de gauche, des Verts et du PDC, étendant les droits politiques cantonaux complets à tous les étrangers-ères résidant depuis 8 ans en Suisse.

Nous sommes au seuil d'une avancée majeure dans la ligne des combats démocratiques à Genève pour l'extension de la qualité de citoyen-ne, remontant à la révolution de 1781, qui a vu habitant-e-s et natif-ve-s s'insurger contre la confiscation de leurs droits par les bourgeois.

L'urgence démocratique s'imposait, notamment pour le 60^e anniversaire du 6 mars 1960, jour où le droit de vote et d'éligibilité cantonal, réservé aux Suisses, a été étendu aux Suissesses. Mais la droite, PDC inclus, a imposé le report du débat à ce sujet.

JS



LA FIN DE SCORE

S olidarités soutient le mouvement syndical dans son opposition au projet SCORE («Système compétence, rémunération, évaluation»). Ce dernier vise à la réforme du système d'évaluation des fonctions et des salaires du personnel de l'État de Genève et du secteur subventionné, qui concerne plusieurs

dizaines de milliers de salarié-e-s. Le manque de transparence du projet et la volonté d'exclure les syndicats démontrent quelques-uns des problèmes posés par ce projet. Le Grand Conseil avait d'ailleurs déjà refusé une première version, tant ce dernier n'était pas abouti.

Nous ne pouvons donc qu'être soulagé-e-s du retrait de SCORE, tout en demandant à l'État de reprendre l'évaluation de

certains métiers et des cahiers des charges correspondant afin de garantir une rémunération plus juste et égalitaire à son personnel. Le système doit évoluer afin de répondre à l'attente de plusieurs branches particulièrement défavorisées par le système salarial actuel (en particulier les métiers à forte représentation féminines comme les aides-soignantes et les emplois du social).

DG

LA RÉPRESSION, INDICATEUR DU MOUVEMENT SOCIAL

Une quinzaine d'associations, de partis et de collectifs se sont associés à l'initiative de solidarités Fribourg pour dénoncer la répression pénale et policière qui touche les militant-e-s dans les luttes féministes, écologistes et antiracistes dans le canton.

Un affichage dénonçant les féminicides, des tags en soutien aux réfugié-e-s, un blocage de centre commercial: tous ces actes récemment survenus dans les rues de Fribourg sont la marque de mobilisations sociales aux multiples facettes et la preuve d'une réappropriation de l'espace public, d'ordinaire aseptisé et contrôlé par l'État et sa police. La reprise en main ne s'est pas fait attendre. Pour des affiches posées sur les murs, les militantes de la grève féministe

risquent une amende salée; pour une occupation pacifique légitimée par la crise écologique en cours, une quarantaine de personnes sont sous le coup d'une interdiction d'accès de 36 mois au centre commercial Fribourg Centre, ainsi que d'une procédure pénale pour contrainte; et, accusés de quelques inscriptions sur les façades de la ville, des militants solidaires des réfugié-e-s ont été victimes d'une chasse à l'homme et de de violences policières, aggravées par des

peines pécuniaires d'une somme non négligeable.

Faire front contre la répression

Ce climat répressif n'est pas acceptable. Les pratiques policières sont disproportionnées et constituent une atteinte à la liberté d'expression et d'opinion. Elles s'inscrivent dans la continuité d'un durcissement de la répression des mouvements sociaux depuis plusieurs années et, plus particulièrement,

depuis l'émergence des grèves féministe et pour le climat. Cette répression est la marque d'un pouvoir qui n'a pas de réponse politique satisfaisante à apporter aux personnes qui se mobilisent pour défendre leurs droits.

Sur l'initiative de solidarités, une conférence de presse unitaire s'est tenue le 14 février pour dénoncer ces exactions. Un premier rassemblement de protestation et de soutien s'est tenu la semaine suivante à proximité de Fribourg Centre. L'ambiance bon enfant contrastait avec la gravité des faits dénoncés. Les prises de paroles d'Extinction Rebellion, de la Grève du Climat, de la Grève féministe et du groupe Jeunes solidarités Fribourg ont toutes réclamé l'amnistie des condamné-e-s ainsi qu'une prise en compte de l'urgence politique d'agir pour le climat, pour l'égalité et pour les droits des migrant-e-s.

Pierre Girardet

DU MANIFESTE FÉMINISTE AUX REVENDICATIONS CANTONALES

À Neuchâtel, le manifeste féministe national rassemblant les 19 raisons de faire grève, largement diffusé et lu le 14 juin 2019 dans toute la Suisse par les collectifs ne restera pas lettre morte.

Durant les « 6 heures pour le changement féministe » organisé par le Collectif neuchâtelois, douze revendications cantonales ont été formulées à partir de ce manifeste. Elles seront soumises aux député-e-s du Grand Conseil, dans le but d'étendre les droits des femmes. À titre d'exemples, voici trois revendications:

- Un congé parental partagé entre pères et mères en plus des 14 semaines de congé maternité, introduit par étape de 4 mois à un an d'ici 2030 au plus tard.
- Assurer des moyens suffisants pour mener des campagnes cantonales contre le viol et les violences sexistes, contre les féminicides et contre toute violence liée à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.
- Des moyens pour garantir une place d'accueil abordable

et accessible pour chaque enfant et davantage de personnel qualifié, bénéficiant d'une meilleure reconnaissance sociale et salariale.

solidarités Neuchâtel soutient ces revendications et les campagnes qui les accompagneront. Ses élu-e-s, que ce soit au niveau cantonal ou communal, les appuieront.

Maintenir la pression

Le collectif neuchâtelois pour la grève féministe a aussi décidé de mettre la pression sur les parlementaires neuchâtelois siégeant à Berne en organisant, entre chaque session parlementaire, un café féministe pour suivre de près ce qu'ils et elles font (ou ne font pas) dans la mise en œuvre de l'égalité. Le 18 février dernier, un premier rendez-vous a réuni une quarantaine de personnes face à Baptiste Hurni,

Laura Gambarini



Manifestation du 14 juin 2019 à Neuchâtel

conseiller national (PS), et Céline Vara, conseillère aux États (Verte). Un point de friction sensible est apparu: l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, acceptée en filigrane par les deux parlementaires. Face à l'élue verte selon qui « il faut obtenir des contreparties et bien négocier » et à l'élue socialiste qui ex-

pliquait que « le rapport de force à Berne est moins favorable qu'à Neuchâtel », les objections de la salle ont fusé: pas question d'accepter cette logique qui creuse une fois de plus les inégalités.

Marianne Ebel

Cahier de revendications complet: grevefeministene.com

POUR UNE STRATÉGIE FÉMINISTE MARXISTE ET RÉVOLUTIONNAIRE

Dans son ouvrage *La révolution féministe*, Aurore Koechlin revient sur les débats contemporains qui traversent les féminismes, et pose les principes d'une stratégie féministe, pour un féminisme révolutionnaire. Nous publions ici un extrait du chapitre consacré à ces enjeux stratégiques.

Il s'agit de commencer à élaborer une stratégie féministe marxiste et révolutionnaire, entreprise ardue car elle implique de se situer en opposition aux deux grandes stratégies majoritaires contemporaines, d'une part, et, d'autre part, à une certaine vision marxiste qui considère le féminisme comme un combat contre une oppression « secondaire », créée par le capitalisme pour diviser la classe des travailleurs (le terme n'est pas féminisé à dessein). Ma volonté d'articuler le féminisme au marxisme ne vient pas de l'idée d'une subordination du premier au second, mais bien de l'idée que

seule une démarche matérialiste parviendra à surmonter les contradictions de la stratégie intersectionnelle. [...]

Par ailleurs, il serait préjudiciable de se priver des réflexions stratégiques si riches des 19^e et 20^e siècles, de même que des expériences politiques qui y ont été faites : c'est l'héritage du mouvement ouvrier, cela doit être celui du mouvement féministe également. Enfin, la libération des femmes et des minorités de genre ne peut se faire qu'avec la libération de tou-te-s les exploité-e-s. Et les travailleurs-euses sont aussi des femmes et minorités de genre.

Système de domination

À l'opposé de la vision intersectionnelle, qui divise la société en une multitude de systèmes de domination parallèles et définissant des positions symétriques et essentialisées dominant-e-s/dominé-e-s, on doit défendre l'idée d'un système intégré et combiné des différents rapports de domination ancrés dans l'histoire et les sociétés considérées (classe, race, genre), produits et reproduits par des structures économiques, sociales et politiques (État, justice, police). Ce système intégré a pour base matérielle un mode de production et un mode de reproduction qui sont corrélés.

Dès lors, pour s'attaquer à ce système, il faut remonter à sa base matérielle, donc économique, et postuler la centralité stratégique du travail productif et reproductif. Ce qui ne veut pas dire que d'autres domaines (comme l'idéologie) ne sont pas des lieux d'affrontement centraux ; cela veut dire que le sujet révolutionnaire n'est pas la classe ouvrière présentée comme un ensemble d'hommes blancs prolétaires de la grande industrie. Car la classe est tout autant le genre que la race : elle est composée majoritairement et organiquement de femmes, de minorités de genre, de personnes queer, de personnes racisées, immigrées, migrantes. Ce sont tout autant elles et eux le sujet révolutionnaire.

Quelles sont nos tâches ?

Qu'est-ce que cela implique quant à nos tâches ? Qu'il n'est pas possible de s'implanter seulement dans les lieux de la production, pour y développer une conscience de classe, une lutte des classes, etc. On doit aussi être capable de développer des luttes, des consciences et des mots d'ordre féministes et antiracistes, en montrant que loin de s'opposer aux questions de classe, ils leur sont intimement liés. Nous devons être en capacité de développer des revendications spécifiques sur le travail reproductif. Cela implique, entre autres choses, de dépasser les positionnements théoriques sur ces questions pour repartir des conditions d'existence réelles des personnes concernées, notamment des femmes au foyer ou travailleurs-euses du sexe.



Nous devons également développer des moyens de lutte spécifiques autour du travail reproductif, comme la grève du travail reproductif. Celui-ci est, on l'a vu, un secteur central du système capitaliste : il doit donc aussi occuper une place centrale dans notre stratégie. Comme toute grève classique, la grève du travail reproductif permet de dégager du temps pour la politique, de paralyser la reproduction et de commencer à poser la question d'une autre gestion de la reproduction (notamment via la socialisation de cette dernière).

Une majorité d'exploité-e-s

Nous devons lutter contre la tendance contemporaine à l'éclatement des luttes et des mots d'ordre politiques pour réaffirmer sans cesse le lien organique entre classe, genre et race. Nous combattons tou-te-s le même système qui s'appuie sur ces différents rapports de domination pour se perpétuer. Nous ne sommes pas des « allié-e-s » aux « privilèges » différents, nous sommes une majorité d'exploité-e-s et d'opprimé-e-s face à une minorité qui détient le pouvoir économique et politique, et qui fait usage de l'État pour perpétuer sa domination. Bien que nos intérêts matériels immédiats divergent parfois, notre tâche doit être de les dépasser parce que nos intérêts matériels et politiques globaux sont largement convergents.

Dès lors, même si à l'heure actuelle, les mouvements de lutte contre les oppressions (féministe, LGBTI+, anti-raciste, anti-impérialiste, contre les oppressions nationales, etc.) sont autonomes vis-à-vis des luttes du travail, nous devons œuvrer à leur réunification. Cela passe par une action sur deux terrains : militer au sein du mouvement autonome sur les oppressions pour y défendre une politique marxiste et révolutionnaire, et militer au sein des luttes ouvrières pour y développer une politique relative aux oppressions. Et sur chacun de ces deux terrains, porter le mot d'ordre fondamental de la convergence des luttes. La convergence des luttes, ce n'est pas la convergence d'un mouvement vers l'autre ; c'est la convergence de ces deux mouvements ensemble, vers un même but, le renversement du système. [...]

Féminisme et antiracisme

À présent, il me semble important de souligner le lien entre féminisme et antiracisme, car pour les raisons historiques que j'ai exposées, ces



deux luttes tendent à devenir dans l'imaginaire militant et social de plus en plus antinomiques. En effet, entre un certain féminisme qui cible ou est poussé à cibler essentiellement une catégorie spécifique de la population comme antiféministe et sexiste, en particulier les hommes des classes populaires et/ou racisés, et un certain antiracisme politique qui considère de plus en plus le féminisme et les féministes comme son ennemi (les positions ne sont bien sûr pas équivalentes), la rupture est en partie consommée. [...] Or, puisque je fais une analyse unitaire du système des dominations, j'estime que ces mouvements doivent s'allier, mais c'est surtout, à mes yeux, une question de survie.

À quel point le féminisme est-il entaché par le racisme, l'impérialisme et le néocolonialisme ? Quelle responsabilité portent la théorie et le mouvement féministe dans l'instrumentalisation du féminisme à des fins racistes ? Il est tout d'abord évident que le féminisme français n'a pas suffisamment pensé la question antiraciste. [...] Toute analyse des dominations qui n'est pas unitaire risque de sous-estimer ou de méconnaître une domination au profit d'une autre. Néanmoins, bien que cette première réponse contienne une part de vérité, elle a le défaut de

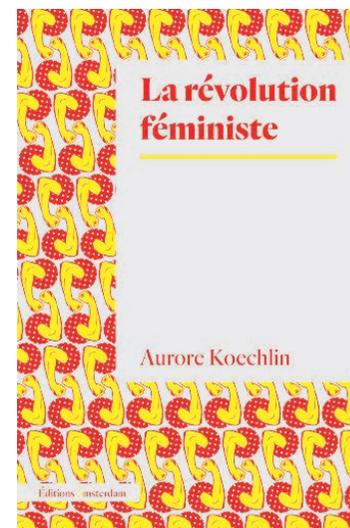
traiter le féminisme français comme un ensemble homogène. Or, je l'ai dit, celui-ci est traversé par différentes stratégies qui définissent différents féminismes, incommensurables les uns aux autres. Actuellement, c'est non pas le féminisme dans son entier qu'il faut dénoncer, mais une stratégie précise, le fémonationalisme. [...]

Une question demeure : pourquoi le féminisme ? Pourquoi le gouvernement a-t-il utilisé cette rhétorique précise pour justifier sa politique ? Une première raison est que cela permettrait de désactiver le potentiel révolutionnaire du féminisme. Cela s'appelle la cooptation, qui n'est malheureusement pas un phénomène nouveau – le mouvement ouvrier le connaît bien. [...] Une deuxième raison est de nature économique. Cette rhétorique permet, comme on l'a vu, de renforcer l'assignation et l'exploitation des femmes racisées dans le travail reproductif.

Pour résumer, ce qui se joue dans la montée du fémonationalisme, c'est une alliance entre une partie du féminisme et le gouvernement sur l'utilisation du féminisme à des fins racistes, impérialistes et islamophobes. Cela ne doit pas discréditer le féminisme en soi, mais une stratégie féministe en particulier.

Article paru initialement sur le site de *Contretemps*. Adapté par notre rédaction.

Seven Resist



La quatrième vague du féminisme a commencé : venue d'Amérique latine, portée par les combats contre les féminicides et pour la liberté des femmes à disposer de leur corps, amplifiée par le moment #MeToo, elle constitue aussi – surtout – un mouvement qui s'attaque à l'inégalité des rapports de production et de reproduction sous le capitalisme.

Qui dépasse, sans les exclure, les revendications juridiques ou paritaires et repense l'ensemble de l'organisation sociale à partir des oppressions subies par les femmes et les minorités de genre.

Le féminisme est révolutionnaire ou il n'est pas : voilà la thèse soutenue par Aurore Koechlin. Cette militante féministe et doctorante en sociologie travaille sur la gynécologie médicale en France. Dans cet ouvrage, elle se propose d'abord de guider ses lectrices et lecteurs à travers l'histoire trop méconnue des différentes vagues féministes. Du MLF à l'intersectionnalité, de l'émergence d'un « féminisme d'État » au féminisme de la reproduction sociale, ce petit livre tire le bilan politique et intellectuel d'une quarantaine d'années de combats, repère leurs impasses, souligne leurs forces, pour contribuer aux luttes actuelles et à venir.

Adapté de la présentation des éditeurs.

Aurore Koechlin, *La Révolution féministe*, éditions Amsterdam, 2019

UNE INSULTE DE PLUS

L'année de la grève féministe a aussi été celle d'une révision de la LEg, soi-disant dans l'optique de progresser vers l'égalité salariale. Cette révision représente en réalité une offense totale ne prévoyant ni contrôles, ni sanctions.



Feministischer Streik Basel

Manifestation pour l'égalité salariale, Berne, septembre 2018

En 1981 était inscrit dans la Constitution fédérale le droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale. Puis, en 1995, la Loi sur l'égalité (LEg) entrainait en vigueur. Force est de constater que l'égalité salariale est néanmoins toujours loin d'être atteinte à ce jour. La manifestation de septembre 2018 à Berne, avec plus de 20 000 personnes, ainsi que les mobilisations de masse de la grève féministe en 2019, sont venues le rappeler.

L'écart de la discrimination

Une enquête de 2016 de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur la structure des salaires a démontré qu'un écart salarial de 17,4 % subsiste entre les femmes et les hommes (18,9 % dans le privé, 16,8 % dans le public). Une part de cette différence est expliquée par des «facteurs objectifs»,

hypocritement considérés comme non-discriminatoires, tels que la formation, les années de service ou la position dans l'entreprise. Cependant, 40 % de cette différence reste complètement inexplicite et relève de la pure discrimination.

La Confédération elle-même a évalué en 2006 que le droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale n'avait pas été appliqué. Après l'avoir vidée de sa substance, le Parlement a adopté en 2018 une révision considérablement affaiblie de la LEg, qui prendra effet le 1^{er} juillet 2020. Il faut noter qu'une clause prévoit de plus que ces nouveaux articles cesseront automatiquement de s'appliquer douze ans après leur entrée en vigueur. Cette révision ne constitue ainsi qu'une pseudo-solution temporaire.

Le contenu de cette révision est plus lamentable encore. Son

seul intérêt tient dans le fait qu'elle prévoit l'obligation d'effectuer un audit de l'égalité des salaires au sein d'une entreprise. Cette analyse doit pouvoir être vérifiée et les travailleurs-euses doivent en être informé-e-s. Elle sera répétée tous les quatre ans en cas d'inégalité démontrée.

Une coquille vide

Cependant, notre parlement bourgeois s'est assuré de faire de cette obligation d'analyse une coquille vide ne permettant en rien la réduction de l'écart salarial. Parmi les dispositions les plus scandaleuses, on trouve le fait qu'aucun contrôle ni sanction ne sont prévus par rapport à ces analyses. L'obligation de déclarer les résultats ne concerne que l'information aux employé-e-s.

Nombre de détails pervers se retrouvent encore dans cette révision, assurant aux employeurs

un impact de la révision réduit au minimum. L'obligation d'analyser les salaires ne concerne en effet que les entreprises d'au moins 100 travailleurs-euses. Cela touche donc uniquement 1 % de toutes les entreprises et seulement 45 % de tou-te-s les salarié-e-s en Suisse. De plus, l'analyse de la Confédération prévoit une «marge de tolérance» de 5 %, alors que selon sa propre étude statistique, l'écart salarial «inexpliqué» est déjà de 7 %. Cette marge passe donc sous silence la partie la plus visible et révoltante de l'écart salarial. C'est vraiment nous prendre pour des idiots!

Si les résultats de l'analyse peuvent être vérifiés par une représentation des travailleurs-euses, la révision prévoit en fait également la possibilité de les faire vérifier à la place par une entreprise de révision, permettant ainsi d'éviter l'examen du contenu précis de l'analyse. Les résultats communiqués aux employé-e-s n'inclueront pas les données exactes relatives aux salaires, mais seulement les écarts finaux concernant les écarts. Cette absence totale de transparence rendra impossible toute dénonciation des situations particulières et empêchera de lutter efficacement contre les inégalités au sein d'une entreprise. Enfin, le fait que les résultats restent confinés à une communication à l'interne protège bien sûr aussi les entreprises de tout dégât d'image, pourtant mérité, en cas d'inégalité salariale.

De plus, il sera compliqué pour un syndicat de savoir quelles entreprises disposent de plus de 100 employé-e-s, devant passer par l'intermédiaire du Conseil fédéral et de l'OFS. Et les premiers résultats de l'analyse ne devraient être communiqués qu'en juin 2023. Il est donc clair que tout a été fait pour que la révision de la LEg soit la plus inefficace et inutile possible.

Face à une impunité totale en cas d'inégalité de salaire, nous ne risquons pas d'obtenir la justice salariale avant quelques siècles ! En matière d'égalité, il s'agit pourtant de l'une des discriminations les plus dénoncées et récréées par la population suisse. On ne peut pas compter sur la classe bourgeoise et ses institutions pour défendre les droits des femmes ni ceux des travailleurs-euses!

Aude Spang



Mural de Sintex en hommage à la lutte indigène contre le Dakota Access Pipeline (DAPL), Detroit

Écologie

ÉCOFÉMINISME OU BARBARIE

Le mot d'ordre « socialisme ou barbarie », lancé par Rosa Luxemburg, est plus que jamais d'actualité. Pour éviter la destruction de la planète et que la crise écologique aggrave encore la crise sociale, une seule solution se présente : un écoféminisme anticapitaliste.

De nombreuses analyses montrent que les coupables de la crise écologique sont en premier lieu les multinationales, les banques et autres institutions financières, ainsi que les élites économiques. Le secteur financier suisse est responsable de 22 fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que l'ensemble de la population et l'industrie suisse (« Masterplan Climat » de l'Alliance Climatique), tandis que les 10 % de personnes les plus riches au monde sont responsables de 50 % des émissions mondiales liées à la consommation individuelle. Nous connaissons aussi les principales victimes de la crise écologique : les populations précaires dans le Sud global, dont les terres, forêts et eaux sont pillées par des multinationales occidentales, et qui

n'ont pas les ressources financières pour répondre aux catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes (Rapport Spécial N°15 du GIEC).

Pas d'avenir féministe sans justice climatique

90 % des milliardaires sont des hommes (Statista). Ces derniers sont également largement majoritaires dans les directions et parmi les actionnaires des grandes entreprises. Par contre, les couches sociales précaires sont majoritairement féminines. Ce sont donc principalement des hommes blancs bénéficiant des activités économiques qui détruisent la planète. Les premières à en payer le prix sont les femmes dans les zones rurales du Sud global. Si la destruction de la planète reproduit et ren-

force les inégalités entre le Sud et le Nord, elle consolide également les inégalités entre les genres. En effet, en raison de la division sexuelle du travail, les femmes dans les zones rurales sont souvent responsables de tâches liées à l'accès à l'eau ou au travail des terres.

Les femmes sont également davantage touchées par certaines politiques dites écologiques, telles que les taxes sur l'essence. Plusieurs études ont montré que ce sont surtout des mères qui dépendent de la voiture, parce que ce sont elles qui assurent le gros des tâches familiales telles que les courses et le transport des enfants. Ce sont également elles qui doivent majoritairement coordonner ces déplacements avec leurs trajets pendulaires. En rendant plus coûteux l'usage de la voi-

ture sans prendre en compte ces inégalités, des taxes sur l'essence dégradent davantage le quotidien des femmes que celui des hommes, alors qu'elles sont déjà pénalisées économiquement par les inégalités salariales. Un engagement pour une politique écologique féministe, internationaliste et sociale, tenant compte des inégalités existantes, doit donc être un pilier essentiel du féminisme.

Pas d'avenir écologiste sans révolution féministe

La destruction des écosystèmes et le manque de valorisation des tâches majoritairement effectuées par des femmes s'expliquent par la même cause : dans le capitalisme, seul le travail productif est valorisé et rémunéré. Le travail reproductif, qui sert à maintenir la base de vie de la société et comprend des tâches comme les soins, les repas, l'éducation, la création de lien social, n'est pas ou peu rémunéré. De même, la capacité reproductrice des écosystèmes n'est pas valorisée. Par conséquent, des ressources qui pourtant se renouvellent, comme les forêts, l'eau souterraine, les poissons, etc., sont surexploitées jusqu'à leur épuisement. Pour répondre à ce problème, le capitalisme ne connaît qu'une solution : créer des marchés pour que ces ressources soient valorisées et intégrées dans les calculs de coûts. Les eaux, terres, forêts, zones de pêche sont donc privatisées. Leurs rendements sont vendus pour générer du profit et les rendre inaccessibles à celles et ceux qui ne peuvent pas se les payer.

Pour sortir de cette logique meurtrière, il faut que la quête du profit cesse d'être le principe organisateur de la société. Il faut réduire le travail productif (celui qui génère des marchandises à vendre) en faveur d'une revalorisation du travail reproductif (le soin aux proches, les tâches domestiques, l'éducation...), une revendication que les féministes portent depuis longtemps. Le travail doit servir à satisfaire nos besoins réels et à garantir notre bien-être, pas à remplir les poches des capitalistes ! Si nous surmontons la séparation entre marchandisation et reproduction, nous aurons les clés en main pour faire usage des écosystèmes de manière à maintenir leur capacité reproductrice et donc préserver la base essentielle de nos vies.

Franziska Meinherz

UN BILAN CATASTROPHIQUE

Un an après sa mise en œuvre, les craintes exprimées par les opposant·e·s à la nouvelle procédure d'asile en Suisse se confirment : renvois accélérés, accès à la santé entravé et droits des migrant·e·s bafoués.

La nouvelle procédure d'asile est entrée en vigueur en mars 2019. Elle avait été acceptée en votation populaire en juin 2016, malgré une large campagne « pour la sauvegarde du droit d'asile ». La restructuration a pour but explicite d'accélérer les décisions concernant les demandes d'asile en réglant un maximum de situations dites « simples » en un minimum de jours (« procédure accélérée »). Les délais pour faire recours contre ces décisions ont ainsi été raccourcis de 30 à 7 jours ouvrables.

Bien qu'une assistance juridique gratuite soit garantie, l'obligation d'accélération rend cette assistance toute relative. À Genève, un requérant a déposé tout seul un re-

cours en son nom, après que Caritas Suisse (organisation mandatée par la Confédération pour la représentation juridique des requérant·e·s) ait résilié son mandat, estimant le recours inutile. Le requérant a obtenu gain de cause.

Autre changement important : la procédure se déroule désormais au sein de centres fédéraux (CFA) durant les 140 premiers jours, rompant les liens entre exilé·e·s et la société civile et entravant l'accès à des institutions élémentaires, comme l'école. Au 141^e jour, les personnes exilées sont attribuées aux cantons. L'objectif est bien entendu de régler tous les cas concernés par une procédure accélérée avant ce terme.

Des décisions bâclées

L'enjeu de cette nouvelle procédure est donc de déterminer un maximum de « procédures accélérées », ce qui revient à laisser l'appréciation de la situation individuelle des exilé·e·s aux fonctionnaires du Service d'État aux migrations (SEM). Conséquence : plus de 80% des décisions sont en procédure accélérée, le reste étant transféré en procédure « étendue ».

Or, le Tribunal administratif fédéral (TAF) l'a démontré avec près de 50 arrêts depuis le début de la restructuration de l'asile : les décisions du SEM présentent des lacunes, notamment en ce qui concerne l'état de santé des personnes requérantes. De plus, le TAF souligne que des procédures ont été traitées à tort de manière accélérée alors qu'elles auraient dû nécessiter davantage de temps. Et seule une petite partie des décisions rendues depuis un an est parvenue aux oreilles du TAF !

Le combat pour la santé

Démontrer que son état de santé physique ou mentale est un motif d'asile suffisant exige un minimum de temps et l'accès à des médecins spécialistes. Or, le temps manque dans les procédures accélérées et les requérant·e·s n'ont qu'un accès très limité à des médecins. Ces derniers sont tous sous mandat du SEM ! Pour transmettre des informations médicales, les médecins ne peuvent qu'envoyer un bref formulaire médical au·à la juriste, et si ce·cette dernier·ère souhaite un rapport plus détaillé, il·elle doit en faire la demande auprès... du SEM, encore et toujours. Celui-ci peut décider seul s'il souhaite, ou pas, transmettre ces infos.

Plus grave encore, l'accès à des médecins spécialistes, par exemple des pédiatres ou des psychiatres femmes, n'est pas prévu dans le « concept santé » du SEM.

Les négociations se poursuivent entre le Conseil d'État genevois et les collectifs. Malgré une implication nouvelle des services du canton, l'accompagnement des mineur·e·s reste problématique. Ainsi, le nouveau foyer pour MNA subit des tensions liées au vécu de ces jeunes et au nombre de places. L'État, malgré ses discours, a fait le choix de regrouper 20 jeunes, alors que les Assises avaient proposé des solutions de plusieurs foyers pour 10 mineur·e·s chacun. De plus, des jeunes sont toujours orientés par le Service de Protection des Mineurs vers les Sleep'in, lieux sans encadrement adapté. solidarités appuie la revendication des collectifs d'ouvrir deux autres foyers d'une dizaine de places maximum, avec une prise en charge adaptée, et soutient la manifestation du 14 mars prochain dont l'autorisation dépend des services sanitaires. Une condition presque ironique quand on sait que des mineur·e·s souffrant de la gale sont envoyés dans les structures collectives d'accueil à bas seuil.

AM



Joanna Chichelnitzky / Fotomovimiento

Manifestation contre la politique inhumaine de blocage des frontières par l'UE, Barcelone, 3 mars 2020



Manifestation contre les féminicides, Mexico, février 2020

International **Mexique**

FEMMES UNIES CONTRE LE PATRIARCAT

Le 9 février dernier, Ingrid Escamilla, 25 ans, a été assassinée par son conjoint. La publication d'une photo de son corps mutilé dans les médias a déclenché la colère de milliers de femmes dans les rues de Mexico. Elles appellent à une grève féministe le 9 mars !

Dans un des pays les plus violents d'Amérique latine, 10 femmes meurent chaque jour sous les coups de leur conjoint et plus de 90% des auteurs de ces féminicides restent impunis. De son côté, le gouvernement reste incapable d'apporter une réponse au problème de la violence contre les femmes. Révoltées par l'inaction des autorités, les femmes mexicaines ont décidé de passer à l'offensive et appellent à une grève nationale des femmes le

9 mars prochain, visant l'arrêt du travail productif, reproductif et de la consommation féminine.

L'appel à la grève au Mexique s'inscrit dans un long historique de luttes des mouvements féministes latino-américains contre les violences physiques, sexuelles et économiques que subissent les femmes sur le continent. Rappelons-nous du combat des femmes argentines pour le droit à un avortement légal, sûr et gratuit, de la mobilisation des femmes brési-

liennes contre l'élection de Jair Bolsonaro ou encore de celle des femmes chiliennes contre les violences, qui a influencé les mouvements féministes à l'échelle internationale.

Contre une justice patriarcale

Ce qui unit les militantes, en Amérique latine comme ailleurs, c'est la conscience partagée que le machisme est profondément ancré, aussi bien dans les esprits que dans les institutions, et qu'il s'agit de le combattre à la racine. Que ce soit dans l'espace public ou le milieu judiciaire, la culture du viol est toujours banalisée. Les victimes se retrouvent remises en question ou soumises à des jugements relatifs à leur habillement, tandis que les agresseurs restent peu ou pas punis. En matière d'avortement, les promesses de légalisation sont loin d'être respectées. En attendant, l'avortement sûr reste réservé à celles qui ont les moyens de le financer. Quant aux plus précaires, elles sont nombreuses à décéder en ayant recours à des opérations clandestines dangereuses.

Mais la problématique des féminicides se pose aussi bien au Mexique qu'en Espagne, en France ou en Suisse, où toutes les deux

semaines une femme est tuée par son (ex-)conjoint. C'est pourquoi le combat pour nos droits, nos libertés et la préservation de nos vies ne peut pas se limiter à l'échelle nationale. Il doit s'inscrire dans le contexte international de lutte contre un système patriarcal qui discrimine, exploite et tue les individus en fonction de leur sexe, leur orientation sexuelle, leur confession ou leur race. La lutte pour l'émancipation des femmes est une lutte pour l'émancipation de tou-te-s.

Mettre au centre la défense de la vie

Le combat contre les violences et les féminicides est un combat pour la défense de la vie des femmes. En ce sens, il doit être notre priorité centrale. Cette dernière est évidemment incompatible avec un système dans lequel les intérêts de quelques-un-es priment ceux de l'écrasante majorité de la population. Aujourd'hui, si nous voulons répondre efficacement à la problématique spécifique des féminicides, nous avons non seulement besoin de nous donner les moyens, y compris financiers, pour mettre en place des dispositifs technologiques, organisationnels et légaux, mais nous devons aussi entamer un travail de conscientisation du rôle joué par les femmes dans notre société, lutter pour la fin de l'hypersexualisation et de l'objectification de leurs corps et, plus généralement, pour la fin de toutes les oppressions.

Au même titre que le combat contre les féminicides, la lutte pour la survie de l'environnement ne peut être menée à bien dans un système écocidaire qui survit grâce à l'exploitation sans pitié des humains et des ressources naturelles. La capacité du mouvement féministe latino-américain à se construire internationalement et à dépasser la question *femme* pour formuler d'autres revendications, comme les luttes écologistes des femmes indigènes d'Amazonie pour le droit à la terre, contre les dégâts causés par l'extraction minière, ou encore leur présence en première ligne des résistances contre les gouvernements autoritaires et les coups d'État, nous montre que les intérêts des femmes sont les intérêts de tous-te-s. C'est uniquement en construisant de tels mouvements par la base que nous pourrions arriver à une société juste et égalitaire.

Gabriella Lima

8 MARS, JOURNÉES DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Dans les années 1910, des militantes communistes ont fait du 8 mars la journée de lutte pour le droit des femmes. En 2017, la mémoire de cette date a été ravivée et elle est à nouveau un moment fort contre les oppressions dont sont toujours victimes les femmes, mais également les personnes trans et non-binaires.



Carlos Horcajada / Imagen en Acción

Grève féministe du 8 mars 2018, Madrid.

8 mars 2017 – « Une journée sans les femmes »

Le 3 octobre 2016, des centaines de milliers de femmes descendent dans les rues de Pologne pour protester contre un projet de loi qui vise l'interdiction totale de l'avortement. Le 19 octobre de la même année, les féministes argentines se mobilisent pour dénoncer les violences sexistes et les féminicides, avec le slogan *Ni Una Menos* (pas une de moins), depuis repris aux quatre coins du globe.

À partir de là, des appels pour une mobilisation féministe massive le 8 mars 2017 sont lancés dans plus de 30 pays, dont l'État espagnol, l'Ukraine, le Pakistan, les Philippines, le Nigéria ou encore le Portugal, avec pour mot d'ordre collectif « une journée sans les femmes ».

En Italie, des collectifs féministes appelaient à une grève pour « construire des espaces

politiques et physiques trans-féministes et antisexistes, dans lesquels puissent se pratiquer la résistance et l'autogestion, des espaces libres de toute hiérarchie de pouvoir, de la division sexuelle du travail, des harcèlements ».

Aux États-Unis, à la suite de l'élection de Donald Trump, un texte rédigé notamment par Cinzia Arruzza, Tithi Bhattacharya, Nancy Fraser et Angela Davis dénonce la violence multiple faite aux femmes et aux personnes trans et non-binaires : « [une] violence domestique, mais aussi une violence du marché, de la dette, des relations de propriété capitaliste, et une violence d'État; une violence des politiques discriminatoires envers les femmes lesbiennes, trans ou queer; une violence étatique de criminalisation des migrantes; une violence d'incarcérations de masse; et une violence institutionnelle

contre les corps des femmes à travers l'interdiction des avortements et le manque d'accès à des soins et à l'avortement gratuits. »

8 mars 2018 – Grève féministe générale dans l'État espagnol

En Italie, en France mais surtout dans l'État espagnol, des collectifs féministes qui s'auto-organisaient depuis des mois appellent à une grève féministe générale le 8 mars 2018 : grève sur les lieux de travail salarié, mais aussi grève du travail reproductif et de la consommation.

Le jour même, la mobilisation des femmes et des personnes trans et non-binaires, ainsi que de leurs allié-e-s, dépasse toutes les attentes des organisatrices. Entre 5 et 6 millions de personnes descendent dans les rues et ce malgré un appel à la grève partiellement boycotté par les appareils syn-

dicaux traditionnels. Pour beaucoup, cette journée désormais historique représente la fin de l'isolement et le retour du collectif comme mode d'action politique, mais aussi comme mode de vie.

En Suisse, la journée est marquée par le dépôt à la Chancellerie fédérale de l'Appel d'elles, une pétition lancée un mois auparavant par des collectifs de défense des droits des personnes migrantes. Ils y dénoncent les violences subies par les femmes durant leur parcours migratoire et exigent que celles-ci soient prises en compte dans la procédure d'asile.

8 mars 2019 – Multiplication des grèves et mobilisation historique en Suisse

En Suisse, le 8 mars 2019 réunit des centaines de milliers de femmes, du jamais vu dans le pays. Cette date symbolique constitue également un rendez-vous essentiel pour construire les collectifs locaux qui organiseront la mobilisation historique du 14 juin de la même année.

En Belgique, le premier appel à une grève nationale est lancé, avec des revendications portant sur les retraites et les rentes, sur la gratuité et la qualité des services publics, sur la socialisation et le partage des tâches domestiques, mais également pour le démantèlement des centres fermés et la transition écologique.

En Turquie, 40 000 personnes s'approprient les rues pour dénoncer le meurtre de 440 femmes l'année précédente malgré l'état d'urgence décrété par le gouvernement d'Erdogan.

Vers le 8 mars 2020 – pour un féminisme anticapitaliste, antiraciste et éco-socialiste

Les mobilisations de ces dernières années ont permis de mettre en lumière les discriminations qui touchent spécifiquement les femmes et les personnes trans et non-binaires dans toutes les sphères et à tous les instants de leur vie. Mais la lutte contre un système capitaliste qui a fait son temps ne peut pas se contenter d'être féministe. Le féminisme que nous défendons doit être un féminisme des 99 %, pour l'émancipation de tou-te-s. Parce que nos vies et notre planète valent plus que leurs profits, nous voulons la réduction du temps de travail et le partage des richesses. Nous voulons du temps pour vivre!

Noémie Rentsch

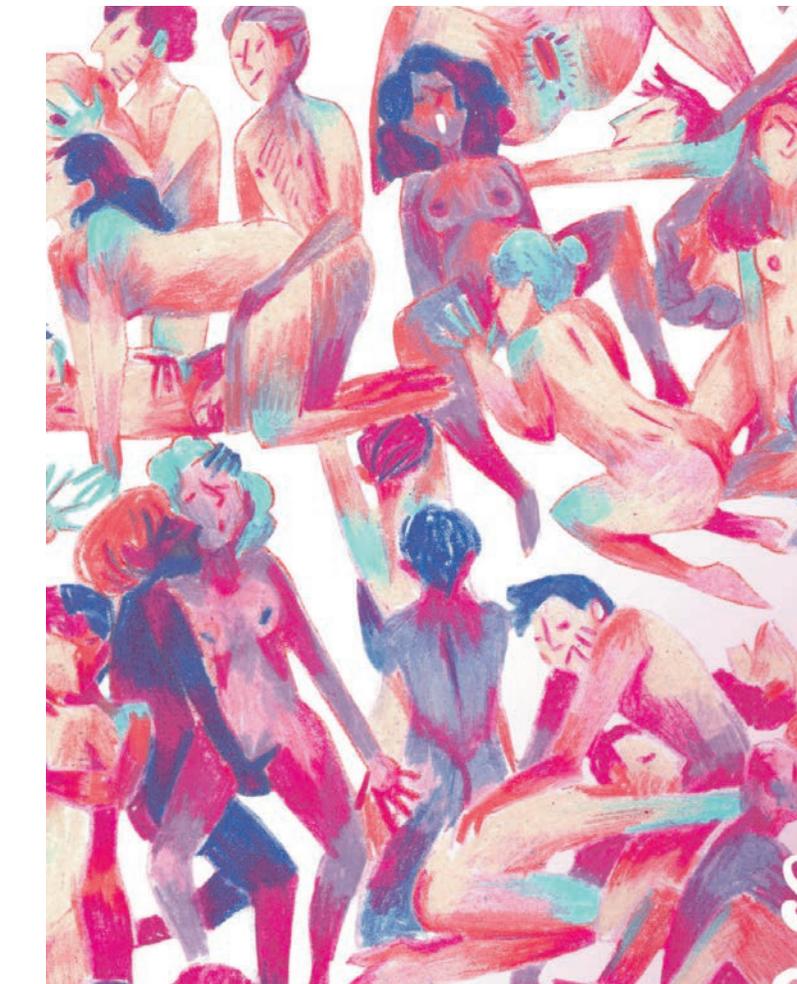
LES FEMMES SE FONT UNE PLACE DANS LES BULLES

Critiquée pour son manque de diversité et le sexisme en son sein, la bande dessinée semble vouloir se racheter une conduite, quitte à modifier légèrement le passé.

« 50 ans de Natacha : comment est née cette BD avant-gardiste du féminisme ? » titre le journal belge *Moustique* en février dernier. L'hôtesse de l'air fut, certes, l'une des premières héroïnes du 9^e art, mais elle traversait jungle et désert en chemisier blanc échan-cré et talons hauts. N'en déplaise à ceux qui tenteraient de se racheter une conscience féministe, Natacha a longtemps été une pin-up prévue pour satisfaire le lectorat masculin, bien plus qu'une figure émancipatrice à destination des petites filles. Dans cette veine de requalification post-#MeToo, Barbarella, autre héroïne peu vêtue, qui utilise ses mensurations affriolantes et sa libido comme armes diplomatiques, a également été présentée comme une militante féministe avant l'heure, sans que ce non-sens historique ne rencontre un franc succès.

Heureusement, pour qui veut lier le féminisme et bande dessinée, il existe un autre pan, plus inclusif et réjouissant. Ces dernières années, le neuvième 9^e art se caractérise en effet par une production féministe créative et documentée, à mesure que s'accroît la part des autrices dans la profession, en particulier grâce aux productions sur internet qui a notamment vu émerger Mirion Malle, Emma ou encore Cy. De quelques pionnières des années 1970 (dont la regrettée Claire Bretécher), elles sont plus de 27% aujourd'hui (« États généraux de la bande dessinée », 2016). Et, à en croire les statistiques dans les différentes écoles, ce chiffre est amené à progresser au cours des prochaines années.

Cependant, si l'on peut se féliciter de cette diversification de professionnelle-s et de la production, le milieu reste frappé par un



Cy, détail de la couverture du *Vrai sexe de la vraie vie*, tome 1

sexisme économique édifiant. Si 53% des auteurs-trices ont un revenu inférieur au SMIC et que 36% sont même en dessous du seuil de pauvreté, ces chiffres explosent si l'on ne prend en compte que les femmes. Celles-ci sont ainsi 67% à déclarer toucher

moins que le SMIC et 50% se trouvent sous le seuil de pauvreté.

À l'heure où les conditions de vie des artistes sont plus précaires que jamais, espérons que la marche vers la parité se fera dans la bonne direction !

Gaëlle Kovaliv

Helvétiquement vôtre

Le siècle d'Emma

UNE PRÉSENTATION ORIGINALE DE L'HISTOIRE SUISSE AU 20^e SIÈCLE

Le siècle d'Emma présente l'histoire suisse du 20^e siècle, de la grève générale de 1918 au vote sur l'initiative « Pour une Suisse sans armée », en 1989.

On y trouve 4 personnages fictifs : Emma (née en 1900), son frère Franz (né en 1898), le fils de celui-ci, Thomas (né en 1939), et la petite-fille d'Emma, Véronique (née en 1947). Ils croisent des personnages réels comme Ernst Nobs

(premier conseiller fédéral socialiste), le général Guisan, le dirigeant d'extrême-droite Max Leo Keller ou la vidéaste féministe Carole Roussopoulos.

L'histoire commence à Granges, lors de la grève générale, où trois grévistes furent assassinés par l'armée le 14 novembre 1918. Le scénario fait d'Emma la fiancée de l'un d'entre eux, Marius Noirjean.

Franz (employé de banque, licencié comme gréviste) re-

joint l'extrême droite dans les années 1930 et est fusillé en 1944 pour espionnage au profit de l'Allemagne nazie.

Thomas (jeune ouvrier) découvre lors de sa liaison avec une saisonnière italienne (qu'il épousera) la condition immigrée dans la Suisse des années 1950. Le refus du suffrage féminin en 1959 et la xénophobie (dont le mouvement ouvrier n'était pas exempt) montrent les pesanteurs de la société dans les années 1950-1960.

Enfin, Véronique vit dans les années 1970 le féminisme, le combat anti-nucléaire et la lutte du quartier des Grottes à Genève.

En 1989, lors de « l'affaire des fiches », Emma apprend que la police fédérale la surveillait depuis l'enterrement de son fiancé. L'image de leur couple

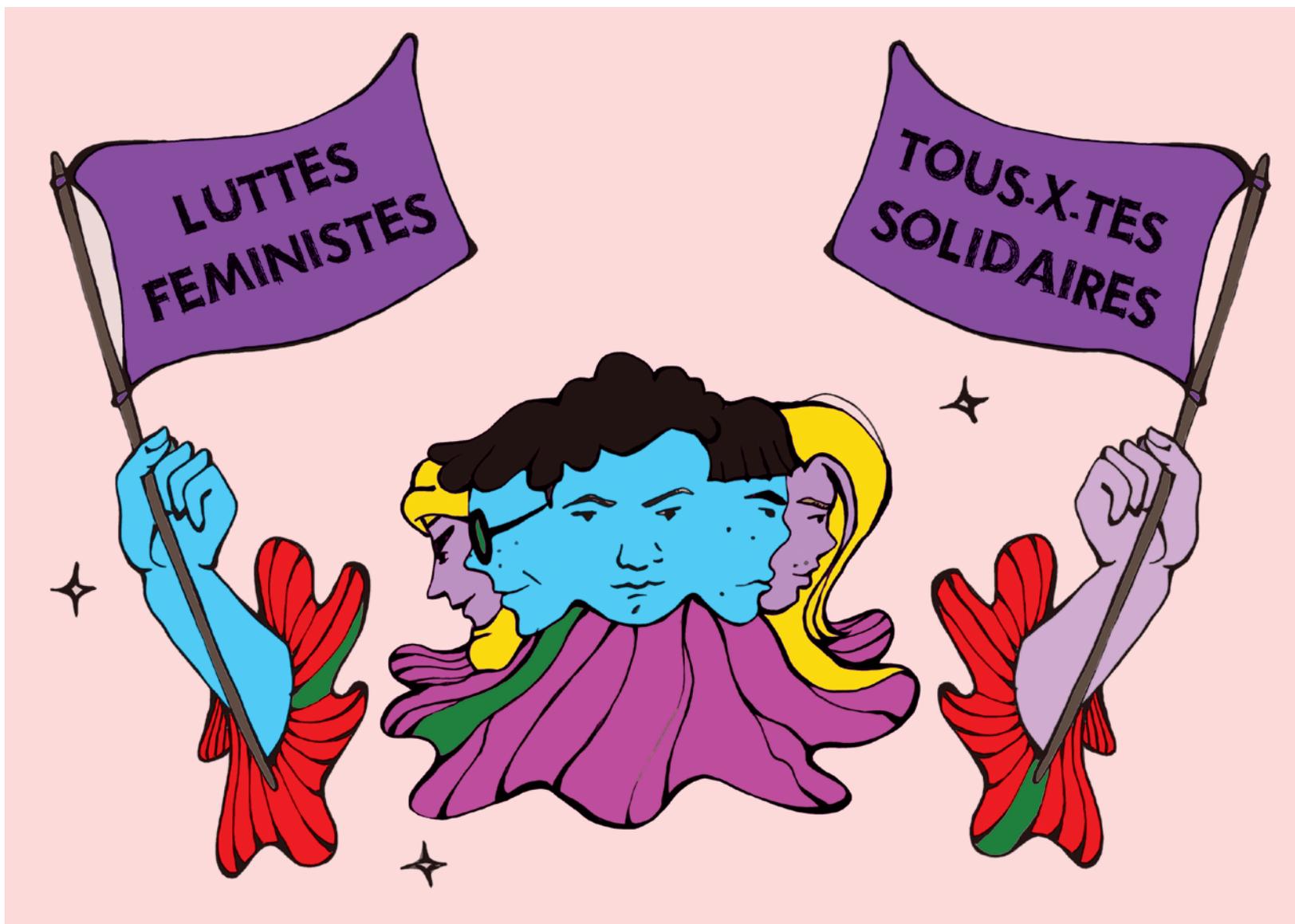
apparaît soudain lors du vote de l'initiative « Suisse sans armée ».

Le siècle d'Emma mérite d'être lu et discuté. Il offre une approche agréable à des pans trop peu connus de l'histoire suisse. Deviendra-t-il un support pédagogique pour l'étudier ? Dans l'immédiat, on peut aussi l'utiliser dans les cours de formation syndicaux et politiques.

Hans-Peter Renk



Eric Burnand & Fanny Vaucher, *Le siècle d'Emma : une famille suisse dans les turbulences du XX^e siècle*. Lausanne, Antipodes, 2019



solidarités

364
Sommaire

C'est quoi ce journal?

Abonnements

JAA
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal

LA POSTE

Journal solidarités - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

- 2 **Agenda**
- 3 **Nouveaux projets de réformes des retraites: 65 ans, c'est toujours non!**
- 4 **« Pas de féminisme sans les putes »**
Mariage *light* et amer
- 5 **Autocollants du 8 mars: ça fait tache**
Soutien au personnel de la Ville de Genève
Services publics: la droite accélère les politiques d'austérité
- 6 **Pour des préaux égalitaires**
La fin de SCORE
Avancée vers les droits politiques des personnes vivant avec un handicap
Pour la droite, les droits démocratiques des étrangers-ères peuvent attendre
- 7 **Fribourg: la répression, indicateur du mouvement social**
Neuchâtel: du manifeste féministe aux revendications cantonales
- 8 **Pour une stratégie féministe marxiste et révolutionnaire**
- 10 **Loi sur l'égalité: une insulte de plus**
- 11 **Écoféminisme ou barbarie**
- 12 **Nouvelle procédure d'asile: un bilan catastrophique**
- 13 **Mexique: femmes unies contre le patriarcat**
- 14 **8 mars, journées de lutte pour le droit des femmes**
- 15 **Les femmes se font une place dans les bulles**
Le siècle d'Emma: une présentation originale de l'histoire suisse au 20^e siècle

Vous tenez en main le journal de solidarités, mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel. Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement, politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir! Abonnez-vous!

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- | | | |
|--|-----|----------|
| <input type="checkbox"/> Annuel | fr. | 80 |
| <input type="checkbox"/> Étudiant-e-s, AVS, AI | | |
| Chômeurs-euses | | 40 |
| <input type="checkbox"/> Soutien | | 150 |
| <input type="checkbox"/> 3 mois à l'essai | | gratuit! |

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ solidarités
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40